

## PROGRAMME de FORMATION

<b>Intitulé de l'action</b>	SECURITE DU CHANTIER : PROTECTION COLLECTIVE ET ORGANISATION DES SECOURS (UNITE 1 DU KIT GTS)
<b>Présentation générale</b>	La pratique de l'élagage, tant dans les entreprises spécialisées que dans les structures plus généralistes, nécessite de bien connaître la réglementation qui entoure un chantier. Il en va de la sécurité du grimpeur mais également des autres intervenant sur le chantier. Le stagiaire bénéficie d'une présentation et d'une transmission des obligations réglementaires dans un souci constant de prévention des risques liés à l'activité. La validation des compétences en fin de stage ouvre à la transposition dans le poste de travail. Cette formation fait partie du Kit GTS (Grimper, Travailler en Sécurité) qui comporte 5 modules obligatoires et 1 module optionnel
<b>Public concerné, prérequis, nombre</b>	<b>Public concerné :</b> Élagueurs ou paysagistes (secteurs privés et publics), qui souhaitent valider leurs acquis, qui ont besoin de se mettre à niveau sur leurs pratiques et leurs connaissances ou des salariés en reconversion (dans le cadre d'un parcours élagage ou non) <b>Zone géographique :</b> Région Auvergne-Rhône-Alpes <b>Prérequis :</b> NA <b>Nombre de participants :</b> Entre 6 et 12 personnes
<b>Accessibilité aux personnes handicapées</b>	<b>Accompagnement individualisé</b> des apprenants en situation de handicap Un <b>référent</b> interne dans l'établissement Tous les <b>locaux accessibles</b> aux PMR
<b>Catégorie d'action</b>	Catégorie de l'action concourant au développement des compétences : action de formation (au sens de l'article L.6313-1 du code du travail)
<b>Objectifs</b>	Être capable de développer une stratégie préventive des accidents Être capable de mobiliser les connaissances autour du DUERP, sa mise en œuvre et sa vie dans l'entreprise Être capable de prévoir et organiser un balisage de chantier Être capable de réagir en cas d'accident Être capable d'identifier la présence de réseaux électriques aérien et d'adapter l'organisation du chantier d'élagage

MFR DE L'OUEST LYONNAIS



**Formation par alternance dans les métiers du paysage**

4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Élagueur  
32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • [mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr)

[www.mfr-sainte-consorce.fr](http://www.mfr-sainte-consorce.fr) . Retrouvez-nous aussi sur



## PROGRAMME de FORMATION

<b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b>	<p><b>Connaissance</b> : appréhender les différentes réglementations et obligations liées aux interventions sur chantiers.</p> <p><b>Maîtrise</b> : des démarches préalables (DUERP, DICT, AIPR) et des démarches in situ (balisage, accès secours, gestion des urgences...)</p> <p><b>Mise en pratique</b> : savoir construire un Document Unique, mise en place d'un balisage conforme...</p>
<b>Durée &amp; Dates</b>	<p>Durée : 14 heures (2 jours consécutifs) Horaires : 8h – 12h / 13h – 16h Dates de réalisation : Février 2024</p>
<b>Lieu</b>	<p>MFR de l'Ouest Lyonnais 32b, Chemin de la Brossoinière 69280 SAINTE CONSORCE</p>

### MFR DE L'OUEST LYONNAIS

#### Formation par alternance dans les métiers du paysage

4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Élagueur  
32 b Chemin de la Brossoinière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • [mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr)

[www.mfr-sainte-consorce.fr](http://www.mfr-sainte-consorce.fr) . Retrouvez-nous aussi sur



## PROGRAMME de FORMATION

<b>Contenu</b>  <b>Et</b>  <b>Méthodes</b>	<p><b>Séance n°1 : La prévention des accidents</b> <b>Durée :</b> 2h30 <b>Objectifs pédagogiques de la séquence théorique :</b> Être capable de développer une stratégie préventive des accidents <b>Contenus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibilisation sur la prévention des accidents</li><li>• Planification du chantier</li><li>• Les EPI et autres équipements + les EPI obligatoires et conseillés ;</li></ul> <p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation en salle</li><li>• Intervention d'un conseiller en prévention de la MSA</li><li>• Documents support</li><li>• Échanges et débats</li></ul> <p><b>Séance n°2 : Document unique et d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)</b> <b>Durée :</b> 3h00 <b>Objectifs pédagogiques de la séquence :</b> Être capable de mobiliser les connaissances autour du DUERP, sa mise en œuvre et sa vie dans l'entreprise. <b>Contenus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le DUERP : Pourquoi, comment ?</li><li>• L'identification des postes et des risques</li><li>• Construction du document</li></ul> <p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation en salle</li><li>• Construction collective d'un extrait de DUERP</li></ul> <p><b>Séance n°3 : Signalisation</b> <b>Durée :</b> 3h00 <b>Objectifs pédagogiques de la séquence :</b> Être capable de prévoir et organiser un balisage de chantier <b>Contenus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Analyse d'un contexte de chantier</li><li>• Détermination du balisage réglementaire et des autorisations inhérentes</li><li>• Mise en place du balisage sur le terrain</li></ul> <p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation en salle</li><li>• Cas d'école sur papier</li><li>• Mise en place réelle sur le terrain</li></ul>
--	---

### MFR DE L'OUEST LYONNAIS

#### Formation par alternance dans les métiers du paysage

4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Élagueur  
32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • [mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr)

[www.mfr-sainte-consorce.fr](http://www.mfr-sainte-consorce.fr) . Retrouvez-nous aussi sur



## PROGRAMME de FORMATION

### **Séance n°4 : le secours sur chantier**

**Durée :** 2h00

**Objectifs pédagogiques de la séquence :** Être capable de réagir en cas d'accident

**Contenus :**

- Sensibilisation aux risques
- Réglementation
- Plan de prévention du chantier

**Méthodes :**

- Présentation en salle
- Analyse de cas concrets

### **Séance n°5 : Travail à proximité des lignes électriques**

**Durée :** 2h00

**Objectifs pédagogiques de la séquence :** Être capable d'identifier la présence de réseaux électriques aérien et d'adapter l'organisation du chantier d'élagage

**Contenus :**

- Sensibilisation aux risques
- Réglementation
- Présentation de l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

**Méthodes :**

- Présentation en salle
- Observation sur le terrain

### **Séance n°6 : Évaluation des connaissances**

**Durée :** 1h30

**Objectifs pédagogiques de la séquence :** Évaluer l'acquisition des savoirs

**Contenus :**

- L'ensemble des connaissances abordées

**Méthodes :**

- QCM
- Questionnaire
- Correction + annonce des résultats obtenus

## MFR DE L'OUEST LYONNAIS

### Formation par alternance dans les métiers du paysage

4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Élagueur  
32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • [mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr)

[www.mfr-sainte-consorce.fr](http://www.mfr-sainte-consorce.fr) . Retrouvez-nous aussi sur



## PROGRAMME de FORMATION

<b>Responsable de l'action</b>	REVOLLAT Lionel au : 04 78 19 80 54 Responsable Pôle Formation Continue VALLIER Cécile au : 04 78 19 80 54 Responsable administratif Pôle Formation Continue
<b>Formateurs, Animateurs et intervenants</b>	THOLLET François Formateur Technique Spécialisé en Élagage (Diplôme Niveau 6 : Examen professionnel Sciences et Techniques de l'Agronomie et de l'Aménagement.) Intervenant (Conseiller en prévention MSA ou autre)
<b>Suivi de l'action</b>	Émargements par les stagiaires et le formateur
<b>Sanction de l'action de formation</b>	Délivrance d'une attestation
<b>Évaluation des acquis</b>	Les capacités acquises par chaque stagiaire sont évaluées en fin de formation selon les critères du KIT GTS (Grimper et Travailler en Sécurité) : avec à la fois un test théorique et un test pratique de mise en situation.
<b>Sanction de l'action de formation</b>	Délivrance d'une Attestation
<b>Évaluation de l'action</b>	Évaluation Initiale de la Formation par le Stagiaire Évaluation Différée de la Formation par le Prescripteur Évaluation Différée de la Formation par le Stagiaire
<b>Coût par participant</b>	25€/heure/personne (Possibilités de financement à étudier) Tarif de groupe intra : nous consulter



### MFR DE L'OUEST LYONNAIS

#### Formation par alternance dans les métiers du paysage

4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Élagueur  
32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • [mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr)

[www.mfr-sainte-consorce.fr](http://www.mfr-sainte-consorce.fr) . Retrouvez-nous aussi sur

